

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE309 Communication interne et externe 3			
Ancien Code	SOCM3B09	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO3090		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Dominique Françoise LEFEBVRE (lefebvre@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet aux étudiants de réaliser un plan de communication dans des situations complexes en lien avec des thématiques telles que la communication de crise, la communication RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ou la communication financière.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.5 Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**
 - 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
 - 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
 - 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
 - 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
 - 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
 - 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B09A Relations publiques 3 20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B09A Relations publiques 3 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Relations publiques 3			
Ancien Code	23_SOCM3B09A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO3091		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique Françoise LEFEBVRE (lefebvre@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans la continuité des cours de Relations publiques de bloc 1 et de bloc 2, cette UE permet aux étudiants de réaliser un plan de communication dans des situations complexes en lien avec des thématiques telles que la communication de crise, la communication RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) ou la communication financière.

Le cours se donne en français et en anglais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant.e sera capable

1. de comprendre les mécanismes qui lui permettront de concevoir un plan de communication portant sur une situation complexe que rencontre une entreprise ou institution.
2. de comprendre les enjeux liés aux thématiques abordées telles que la communication de crise, la communication RSE ou la communication financière.
3. de réaliser un plan de communication complet en suivant les étapes utiles à son élaboration (phase de diagnostic + phase de mise en oeuvre).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les chapitres abordés durant le cours :

- rappel des concepts-clés de relations publiques de bloc 2 ;
- structure du plan de communication ;
- communication de crise ;
- communication RSE ;
- communication financière.

Démarches d'apprentissage

- Cours interactifs ;
- Etudes de cas ;
- Exercices pratiques de plans de communication à réaliser aux cours par les étudiants ;
- Suivi de l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Présence aux cours indispensable.
- Cours interactifs avec exercices pratiques. Séances de questions-réponses aux cours.
- Conseils personnalisés lors de la consultation des copies d'examens.

Sources et références

1. Communicator, Toute la communication à l'ère de l'IA, Assaël Adary, Céline Mas, Marie-Hélène Westphalen (Dunod, 10^e édition, 2025).
2. Communication de crise, Thierry Libaert (Dunod, 5^e édition 2020).
3. Guide de la communication responsable, Thierry Libaert, Mathieu Jahnich et Valérie Martin (Ademe, 2022).
4. La communication financière, Jean-Yves Léger et Thierry Libaert, (Pearson, 2019).
5. Principles of Strategic Communication, Derina Holtzhausen, Jami Fullerton, Bobbi Kay Lewis, Danny Shipka (Routledge, 2021).
6. The Handbook of Strategic Communication, Carl H. Botan (John Wiley & Sons, 2021).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint et ressources sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Examen écrit pour 100 % des points

Q 3

Examen écrit pour 100 % des points

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

PRESENCE AUX COURS INDISPENSABLE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).